

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTAUDRAN
13 juin 2024**

Madame Marie José ANGELINI, Présidente de l'ASCM, ouvre la séance à

Etaient présents : (Annexe 1)

Etaient excusés :

Emilion ESNAULT Adjoint au Maire en charge de la Sécurité et la Bonne tenue de l'Espace Public

Corine GARRABET Trésorière adjointe ASCM,

Yvette DURAND Présidente section Belote Tarot

Emmanuelle LEVIVIER Présidente section Bollywood

Assistaient également :

- Madame Julie PHARAMOND, Conseillère Municipale Déléguée en charge des Clubs Sportifs Amateurs et de l'Handisport, représentant Monsieur le Maire, Jean Luc MOUDENC.
- Valérie JACQUET VIOLLEAU, Maire adjointe déléguée à l'animation socioculturelle

Participaient également :

- Huguette DURANTHON Secrétaire à l'ASCM
- Jérôme SANTALUCIA Volontaire en Service Civique

Ordre du jour :

- 1- Rapport Moral et d'activité de l'A.S.C.M.**
- 2- Rapport financier du Trésorier - Exercice 2023**
- 3- Rapport des vérificateurs aux comptes**
- 4- Approbation des comptes et quitus au Trésorier**
- 5- Election des membres du Conseil d'Administration**
- 6- Election des vérificateurs aux comptes**
- 7- Montant des adhésions A.S.C.M.**
- 8- Perspectives 2024/2025**
- 9- Informations diverses**

Avant de passer à l'ordre du jour, la Présidente de l'ASCM, Marie-José ANGELINI, donne la parole à Mme Julie HARAMONT, Conseillère Municipale Déléguée en charge des Clubs Sportifs Amateurs, et Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Maire adjointe déléguée à l'animation socioculturelle.

Mme JACQUET VIOLLEAU expose l'avancé du projet de clarification d'attribution de dotation, piloté depuis 2 ans par la DASC, sous sa direction.

La collectivité se doit de rendre des comptes à ses administrés, et de justifier des dépenses en toute transparence et en toute équité entre les associations. En ce sens elle a décidé de clarifier les critères de dotation aux associations, en fonction de leur adaptabilité à répondre à plusieurs axes de travail définis dans un premier temps avec les MJC, puis reportés sur le même schéma aux associations conventionnées, dont l'ASCM fait partie :

La feuille de route pour la mise en place des axes de la convention 2025 2027

D'avril à juin 2024 : Les Présidents d'associations conventionnées ont été conviés à des réunions de travail sur les thèmes suivants :

- ✓ Travail avec les associations conventionnées :
- ✓ Présentation de la démarche de la collectivité
- ✓ Présentation d'un projet de cadrage des grands principes

Mai 2024 : Détermination par les services Mairie de la subvention socle, et rédaction par les associations des axes stratégiques tels que définis par la DASC.

De juin à septembre 2024 : A l'issue de ce travail, la rédaction personnalisée de la nouvelle convention triennale 2025 2027 sera effectuée.

Décembre : Présentation des conventions en Conseil Municipal, délibération, et signature pour mise en œuvre.

Dans le cadre des axes définis par la DASC : figure la mutualisation des ressources visant à rapprocher les acteurs sociaux et les associations d'un même territoire.

Marie-José ANGELINI, Présidente de l'ASCM, précise que l'ASCM, continuera à développer les partenariats existants (école, CLAE, association FLE, l'ARSEAA, etc.). et projette la mise en place d'évènements collaboratifs hors les murs avec la Régie de Quartier Territoires et le Comité de la Terrasse sur certaines de nos activités.

Mme JACQUET VIOLLEAU précise que, pour donner suite à l'application des nouvelles grilles d'attribution, l'ASCM a bénéficié dès cette saison d'une augmentation de dotation de 5 %.

M Christian RIGODANZO, Président section Tennis de Table, demande quels sont les critères de dotation retenus pour les sections sportives. Faut-il accueillir plus de jeunes, plus d'adhérents... ?

Mme JACQUET VIOLLEAU passe la parole à sa Collègue des sports, Mme PHARAMONT

Mme PHARAMONT précise que le service des Sports a travaillé sur un projet de clarification d'attribution de dotation similaire à celui de la DASC, piloté par le service des sports, mais avec sa propre feuille de route.

Les clubs sportifs amateurs doivent être un encrage complémentaire sur le territoire, partout où la Mairie ne peut satisfaire un besoin.

Le service des sports apporte avant tout une aide financière pour le fonctionnement des clubs amateurs. Sont pris en compte dans le calcul de la dotation : la qualité du projet sportif du club, le nombre de licenciés.

M FABAS souhaite revenir sur le problème des sanitaires, notamment des douches froides et qui manquent de pression. Le service technique est intervenu à plusieurs reprises sans que le problème ne soit vraiment résolu.

Mme PHARAMOND déplore que l'on revienne constamment sur ce problème alors que les services interviennent à chaque demande de remise en état. Effectivement le problème est récurrent car les installations datent. Elle rappelle que l'ASCM vient de bénéficier d'une salle d'éducation physique toute neuve, et d'une réfection des locaux du centre. Tout ne peut être fait en même temps.

La Présidente de l'ASCM remercie Mme JACQUET VIOLLEAU et Mme PHARAMONT pour l'intérêt qu'elles portent au fonctionnement de l'ASCM, et propose de passer à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

I – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'A.S.C.M. SAISON 2023/2024 – (ANNEXE 2 en fin de document)

La Présidente de l'ASCM donne lecture du rapport moral et d'activité de la saison 2023/2024.
La parole est donnée aux administrateurs.

**VOTE : L'assemblée générale, adopte le rapport moral et d'activité 2023/2024 par :
46 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.**

II – RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER EXERCICE 2023 (Annexes 3 et 4)

Le Trésorier donne lecture du rapport financier (annexe 3)

III – RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Chaque année nous élisons des bénévoles issus des sections pour « vérifier » les comptes des sections avant envoi au cabinet comptable. Ce travail permet notamment les échanges entre sections et sert d'auto-contrôle sur les pratiques.

Nous remercions les vérificateurs qui ont consacré du temps à ce travail indispensable à la cohérence de l'association ; travail qui s'est déroulé dans un excellent climat sans observations significatives.

Concernant le travail du cabinet, la personne en charge de saisir les comptabilités est en arrêt maladie. Elle a été remplacée au pied levé par sa collaboratrice. La construction comptable mise en place jusqu'à présent fonctionnait bien. Mais un changement de logiciel comptable au cabinet a compliqué la tâche.

L'ASCM a reçu les comptes 2023 lundi après-midi, avec encore diverses opérations mal traduites, ce sont souvent des détails, mais ils doivent être corrigés. Ces difficultés portent souvent sur les liaisons entre omnisport et ASCM.

Ceci exposé, le Trésorier va rencontrer le cabinet comptable pour faire le point et essayer de mettre en place un fonctionnement plus efficace.

IV – APPROBATION DES COMPTES 2023 ET QUITUS AU TRESORIER

Les documents comptables 2023 présentés, et les commentaires du Trésorier de l'ASCM Pierre MACIAS n'ont pas suscité de commentaires,

**VOTE : L'assemblée générale approuve, les comptes de l'exercice 2023 par :
46 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**et donne quitus au Trésorier de l'ASCM, Pierre MACIAS par :
46 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Approbation du budget prévisionnel 2024 par :
46 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

V- APPROBATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – (Annexe 5)

Les assemblées générales des sections ont eu lieu entre le 20 avril et le 1 juin 2024 .

VOTE : La liste des membres du conseil d'administration 2024/2025, désignés par les sections ou le Bureau sortant ASCM est adoptée par :
46 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

L'Assemblée Générale est suspendue à 22h15 afin de permettre au nouveau Conseil d'Administration d'élire le nouveau bureau pour la saison 2024-2025

La séance de l'Assemblée Générale reprend à 22h45

La composition du Bureau ASCM 2024/2025 élu en CA du 13 juin 2024

Présidente :	Marie José ANGELINI
Vice-présidente :	Marie-Nicole PELET
Secrétaire :	Véronique SFORZA
Secrétaire adjointe	Ghislaine POUXVIEL
Trésorier :	Pierre MACIAS
Trésoriers adjoints :	Jean Pierre POUXVIEL,
Membres :	Marie-Thérèse REULAND, Olivier REULAND, Sonja CAYRE, Anne Lise CHOLET,

Marie-José ANGELINI, Pierre MACIAS et Jean Pierre POUXVIEL, conserveront la délégation de pouvoir de gestion et signature sur les comptes bancaire de l'A.S.C.M. Un pouvoir sera donné à Mme Anne Lise CHOLET,

- ✓ Caisse d'Epargne et autres comptes rattachés
- ✓ Crédit Mutuel et autres comptes rattachés

Sections et activités gérées par l'ASCM

Les sections ci-dessous nommées :

- ✓ Anglais
- ✓ Barre à terre
- ✓ Sophrologie
- ✓ Œnologie
- ✓ B.D.
- ✓ Padel
- ✓ Danse classique
- ✓ Sabre laser
- ✓ Stages et événements ASCM

Et les nouvelles sections adoptées en CA de ce jour : houla hoop, gymnastique enfants et danses latines. restent sous la gestion de l'ASCM et seront gérées financièrement sur le compte de l'omnisports, par les Trésoriers de l'association.

VI – ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

La liste des vérificateurs aux comptes se compose comme suit pour la saison 2023/2024

- Madame PASDELOUP Anne-Marie de la section théâtre jeunes
- Madame DUPLANY Anne-Marie de la section Gymnastique
- Monsieur POUXVIEL Jean-Pierre de la section Natation
- Monsieur REULAND Jean-Louis de la section Musique
- Monsieur SAGARRA Jérémie de la section Rugby Loisir
- Madame VENTURIN Jacqueline de la section Gymnastique
- Madame CHOLET Anne-Lise de la section danse moderne
- Monsieur HUBERT Philippe de la section Marche
- Monsieur LAFONT Hubert de la section Marche et Pétanque

VOTE : La liste des vérificateurs aux comptes ASCM pour la vérification des comptes des sections 2024 est adoptée

Par 46 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

VII – MONTANT DE L'ADHESION ASCM 2024/2025

Pour mémoire, **depuis l'AG du 18 mai 2016**, les tarifs des adhésions ASCM sont restés inchangés.

Pour s'aligner sur l'augmentation du coût de la vie, le bureau de l'ASCM propose d'augmenter chaque tarif de 2 € comme suit :

Rappel des tarifs des adhésions appliqués depuis 2016/2017	
· Enfants et jeunes mineurs jusqu'à 17 ans inclus, · Etudiants 18 ans révolus, · Adultes 18 ans révolus, bénéficiaires du R.S.A., · Bénévoles sans activité à l'ASCM et sans enfant inscrit dans la section où il apporte son aide	15 €
· Adultes : 18 à 69 ans inclus au moment de l'inscription	20 €
· Séniors 70 ans et + à la date d'inscription	7 €
· Parents bénévoles de section représentant son enfant adhérent jusqu'à 15 ans inclus : 0€ (le parent doit être bénévole dans la section où son enfant évolue et ne pratiquer aucune activité à l'ASCM)	0 €
· Participation aux stages et événements ponctuels de l'ASCM	7 €

Rappel de principe :

La gratuité pour les parents bénévoles qui apportent une aide à la section dans laquelle évolue son/ses enfants de moins de 16 ans, et pour le(les)quel(s) ils se sont déjà acquittés d'une adhésion de 15 €. Les jeunes de 16 ans et + ne sont plus représentés par leurs parents. Ils ont un droit de vote et peuvent participer aux débats en Assemblée Générale.

Ils peuvent également présenter leur candidature au bureau des sections, et au Conseil d'administration. Pour être Président d'une section ou de l'ASCM, il faut être majeur et avoir plus de 18 ans.

Date d'application des tarifs.

Le tarif de l'adhésion est défini en fonction de la date d'inscription et non de la date d'anniversaire de l'adhérent dans le courant de la saison.

Exemples :

- Un adhérent qui aura 18 ans en novembre paiera une adhésion de 15 € en s'inscrivant en septembre.
- De même, qu'un adhérent de 69 ans en septembre, paiera 20 € d'adhésion même s'il a 70 ans en octobre.

La parole est donnée aux administrateurs :

Mme Laurène GILLOT, Présidente section danse africaine estime que 7€ d'adhésion pour les stages est un tarif trop cher par rapport au coût de l'activité.

M Serge BAYLES, Trésorier section pétanque, estime que 2 € d'augmentation sur l'ensemble des adhésions, est une augmentation trop importante.

Marie Nicole PELET, Vice-présidente ASCM, explique que les tarifs des adhésions ASCM n'ont pas été révisés depuis 8 ans. Il est logique, compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie de les adapter aux montants actuels des frais de fonctionnement de l'ASCM.

Mme Laurène GILLOT comprend la démarche, mais explique que pour un stage à 20 €, 7€ d'adhésion représentent 30% du prix du stage. Il vaudrait mieux laisser le prix de l'adhésion stage à 5 €.

Les Membres du bureau de l'ASCM entendent ces arguments, et proposent de laisser l'assemblée s'exprimer par vote, et prendre une décision.

Se présentent scrutateurs : Anne-Marie DUPLANY Membre section gymnastique et Nathalie BRACHET Secrétaire section cirque.

Vote : 'l'A.G., approuve une augmentation de 2 € de l'ensemble des différents tarifs des adhésions pour la saison 2024/2025

Par 32 voix pour, 8 voix contre, et 6 abstentions.

VII – PERSPECTIVES 2024/2025

Sujet non traités en AG demande confirmation

I – Projet d'audit pour création d'emploi administratifs et évènementiels

Dans le cadre du départ à la retraite de notre secrétaire, le bureau de l'ASCM voudrait structurer le pôle administratif afin de le rendre plus efficace et plus disponible pour l'accueil au public. Dans cette optique, le bureau de l'ASCM a demandé à la Mairie de nous aider par la mise en place d'un audit, **pour organiser ce pôle** : définir les postes de travail, comment les créer, et comment les financer. A titre d'exemple on pourrait imaginer ce type de structure :

1 poste de Direction et coordination, collaborant avec le Bureau élu de l'ASCM, ce poste de direction étant lui-même assisté d'un poste d'assistant administratif/accueil à mi-temps, et d'un poste d'assistant évènementiel et communication à mi/temps. Soit 2 plein temps.

Cet audit nous permettrait d'avoir une vue d'ensemble de la situation. Partant de cette étude, une évaluation financière des besoins identifiés pourrait être élaborée, et nous permettrait de rechercher les financements pour continuer sur de bonnes bases, solides et pérennes. Cette initiative est au stade de la réflexion, rien n'est encore décidé. L'emploi fait partie des axes de la convention triennale

II – Recrutements, services civique, SNU,

CDI : Jérôme Santalucia termine son service civique le 30 juillet.

Services civique : La section Foot renouvellera sa demande de service civique pour la saison 2024 2025. Tom Labiano, volontaire à la section foot de septembre 2023 à juin 2024, termine son volontariat le 30 juin. Lui aussi a rendu un service exemplaire à la section qui le remercie très vivement.

SNU : La section foot a également déposé une offre de mission en 2023/2024, pour le recrutement d'un volontaire en Service National Universel à l'occasion de l'Envol des pionniers.

D'autres missions seront déposées sur le portail en fonction des besoins de l'association.

Mur du bénévolat, Lors de l'organisation de la fête des associations, qui aura lieu le 15 juin et à laquelle nous participerons, nous avons été informés qu'un mur des associations allait être créé par la Mairie.

Le jour de la fête il sera implanté sur les 2 sites : Capitole et Piste de Géants, puis mis à demeure à la Maison des associations. Il permettra de déposer des missions et de mettre en contact les volontaires et les bénévoles des associations.

VIII – INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTIONS saison 2024 2025 :

- ☞ **17 juin 2024** pour les **anciens adhérents** des sections qui l'ont mis en œuvre (information par mail de la section ou à demander auprès des responsables de section)
- ☞ **1^{er} juillet 2024** pour les **anciens et nouveaux adhérents**

MANIFESTATIONS à venir :

15 juin **fête des associations** sur la piste des Géants. Organisée par la Mairie de Toulouse, la candidature de l'ASCM a été retenue pour présenter l'ensemble de ses activités.

Représentation théâtrale jeunes : « *Histoire d'en rire* »

Les 22 et 23 juin **Gala des activités de l'ASCM**. Pour la première fois, le Gala des danses sera étoffé des présentations des sections Musique, Sabre laser, Théâtre, et devient une vraie vitrine de nos activités culturelles.

La Secrétaire
Véronique SFORZA

La Présidente
M.J. ANGELINI

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTAUDRAN - SAISON 2023/2024

Ce rapport moral a pour but de :

- vous rendre compte de la gestion de l'association tant sur le plan administratif que sur le plan des manifestations
- Permettre l'analyse de la situation afin de mettre en place la saison suivante dans de bonnes conditions.

Il vous sera présenté en 3 parties :

- Gestion de l'exercice 2023/2024
- Activité des différentes sections
- Manifestations et projets de l'ASCM

GESTION DE L'EXERCICE 2023/2024
--

Cette année, l'A.S.C.M. compte **27 sections**, sportives et culturelles (sur MONCLUB j'ai compté 21 sections et 8 activités gérées). 3 nouvelles propositions d'activité cette saison : sabre laser, barre à terre et danse classique ont rejoint les sections : anglais, œnologie, sophrologie, PADEL, Cyber Seniors et la section B.D. déjà gérées par l'ASCM en direct.

Reprise des activités « Français pour adultes » : après mise en sommeil pour travaux en 2022/2023.

Les Inscriptions de l'ASCM

Le nombre **d'inscriptions en activité hebdomadaire** pour la saison 2023/2024 est de : **1522 inscriptions** contre 1468 en 2022/2023 : **soit + 54 inscriptions en pratique régulière hebdomadaire.**

Le nombre **d'inscriptions en stages ou événements ponctuels** pour la saison 2023/2024 est de : **189 inscriptions** contre 53 en 2022/2023 soit **. + 136. Hausse due à l'augmentation de l'offre. 12 stages et 6 événements ont été proposés et suivis cette saison.**

Le nombre **d'inscriptions en activité de formations** pour la saison 2023/2024 est de : **53 inscriptions** contre 12 en 2022/2023 : **soit + 41 inscriptions en pratique formation.**

Le **nombre total d'inscriptions toutes activités confondues** pour la saison 2023/2024 est de : **1764** contre 1521 en 2022/2023 soit **+ 243 inscriptions toutes pratiques confondues.**

Les Adhérents de l'ASCM

- 604 **jeunes et jeunes adultes** de 0 à 29 ans
- 508 **séniors** de 60 ans et +
- 433 **adultes** de 30 à 59 ans

Soit 1545 adhérents en 2023 2024 dont 219 pratiquent plusieurs activités.

Conclusion :

Nous constatons une bonne reprise des activités, pour cette 1^{ère} saison complète dans nos différents locaux.

(après la période du Covid et des travaux programmés en 2022/2023, qui avait entraîné la délocalisation de certaines sections en cours de saison.)

Les stages de tennis de table, cirque, bien être et gym, proposés par les sections et l'ASCM ont été bien suivis. Un peu moins de succès pour les stages vacances qui ont dû être annulés malgré la publicité sur le site et réseaux sociaux de l'ASCM. La programmation et la communication autour de ces événements seront à revoir.

✓ **Le personnel de l'A.S.C.M.**

L'ASCM compte, **2 salariés rattachés à l'A.S.C.M., 35 salariés sous convention, GESL31, 10 intervenants en prestation de service**, répartis comme suit :

- 2 salariés rattachés à l'A.S.C.M. sous contrat CDI.
(Jean-Michel FRISICARO animateur danse de salon, Huguette DURANTHON au secrétariat).
- 35 salariés sous convention GESL 31 (*Groupement d'Employeurs Sports et loisirs.31*).
- 10 Prestataires sous convention auto-entreprise :
 - 1 intervenant mensuel sous convention avec l'association : (œnologie)
 - 1 intervenant mensuel sous convention avec l'association : (Sophrologie)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (tennis de table)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (Do In)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (danse classique)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (Anglais)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (Ragga Hip Hop)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (Bollywood)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (Cirque)
 - 1 intervenant hebdomadaire sous convention avec l'association : (Barre à terre)
- 1 prestataire en communication, Agence Pêche, Mise à jour du Site et des réseaux sociaux Facebook, envoi de la newsletter,
- 1 prestataire informatique SPORTEASY pour la gestion des inscriptions en ligne MonClub, et Citify, gestion des plannings.

Depuis 2023 tous les contrats de travail concernant les salariés titulaires d'un brevet d'état ou non, mis à disposition de l'ASCM, sont gérés par le G.E.S.L. 31.

✓ **L'A.S.C.M. et ses instances**

Je vous rappelle que l'A.S.C.M. est gérée par un conseil d'administration et un bureau bénévole.

- **Le Conseil d'Administration**, désigné statutairement, il a les pouvoirs les plus larges.
Il regroupe 44 titulaires et 32 suppléants consultés 3 fois au cours de la saison.

Ils ont été amenés à voter sur les points suivants :

- ✓ L'élection du bureau A.S.C.M.
- ✓ Le Budget prévisionnel 2024,
- ✓ Tarifs des adhésions saison 2023/2024,
- ✓ Demande d'aide aux sections,
- ✓ Accord de principe recrutement de 2 volontaires en service civique
- ✓ Préparation Gala des danses

- **Le bureau** était composé cette saison de 10 membres.
Ce bureau s'est réuni plusieurs fois dans la saison.

C'est un organe exécutif qui a veillé tout au long de l'année à l'application des décisions prises en conseil d'administration.

Les Membres du bureau ont également représenté l'ASCM lors des sollicitations aux réunions : de la D.A.S.C., du service seniors de la Ville de Toulouse, du service des sports, et aux différentes réunions : commissions de quartier (Bureau 5.1, conseil citoyen, Conseil de prévention...). L'ASCM participe également aux réunions des associations du comité de défense des quartiers.

Une équipe ainsi constituée au bureau de l'ASCM, a su faire vivre l'A.S.C.M. et garder une bonne dynamique.

ACTIVITES DES SECTIONS

Point sur les différentes sections qui composent l'ASCM

🌀 **Anglais** : 28 adhérents (- 12) En cours collectifs ou en ateliers personnalisés. Fermeture des cours enfants pour manque d'adhérents en début de saison. Seuls les cours adultes et théâtre en anglais ont été maintenus. Il faudra envisager un groupe adultes niveau intermédiaire, pour compléter les attentes des adhérents.

🌀 **B.D.** : 8 adhérents (- 6), Le groupe des fidèles adhérents de la saison dernière n'a pas complètement survécu au départ de Magali, mais le professeur qui la remplace est tout aussi compétent et apprécié des enfants (anciens et nouveaux adhérents) Tout va bien, la saison s'est bien passée.

🌀 **Barre à Terre** : 8 adhérents. Les cours se sont bien déroulés, adhérents satisfaits et prêts à revenir

🌀 **Danse classique** : 27 adhérents en 2 groupes d'âge. L'animatrice est très pédagogue et appréciée de ses élèves. Participation des deux groupes de petites danseuses au gala des activités de l'ASCM le dimanche 23 juin après-midi. Un goûter de fin de saison est prévu par l'animatrice. Salomé démissionne en fin de saison, elle aide à la recherche de sa remplaçante.

🌀 **Cirque** : 89 inscrits en ateliers hebdomadaires, (- 29) La saison a repris en septembre dans des locaux neufs et réagencés. La nouvelle configuration de la réserve n'a pas avantage la section. Problème de rangement du fil du cirque. Discussions, réunions et compromis avec la section tennis de table afin de trouver la meilleure solution de rangement et de fonctionnement. La pose de grosses gaines au plafond, à proximité des accroches cirque, ont rendu la deuxième accroche tissu inutilisable. Une saison s'est écoulée entre le déplacement de ce crochet et la validation de la sécurité. L'activité malgré ces aléas s'est bien déroulée avec : 2 stages complets, 1 spectacle professionnel programmé au printemps puis reporté à la rentrée. Le partenariat avec l'ARSEAA les Autans, renouvelé cette année encore, les spectacles de fin de saison en préparation. Le recrutement des animateurs reste un point délicat. La section a fermé des cours volontairement par manque de candidatures stables et pérennes. Tous les Membres du bureau cirque sont démissionnaires. Les postes de secrétaire et trésorier ont été pourvus lors de l'AG. Le Président devra être élu par la prochaine AG extraordinaire de section, après les inscriptions de septembre.

🌀 **Cyber seniors** : 8 adhérents (- 4). Cet atelier géré par l'omnisport, consiste à familiariser les seniors à l'outil informatique. L'atelier est animé par Amélie. Ambiance très conviviale. Les cours particuliers pour la réalisation de projet personnel ont été très peu suivis. Le professeur suggère que l'on passe la session de 10h à 5 h pour diviser le coût de la cotisation.

🌀 **Danse Moderne** : 65 adhérents (+13). Cette activité continue son évolution. Le cours 12/14 ans a pu rouvrir. Le nouveau bureau a travaillé à la rédaction d'un règlement intérieur validé en AG de section. Il sera applicable dès la rentrée 2024. Les élèves ont participé au spectacle de Noël très applaudi, et préparent le gala du 22 juin à Limayrac sur le thème de « Mary Poppins ». La secrétaire Eugénie CHOLET est remplacée par Anaé Vintage pour la saison 2024/2025. Projets de sections: améliorer la visibilité de l'activité et la communication interne familles/bénévoles. Dynamiser la section par la création d'événements festifs pour les familles : repas, auberges espagnoles, portes ouvertes etc.

🌀 **Danse Bollywood** : 23 inscriptions : (- 3). La section connaît un regain d'inscription adultes Le cours enfants a été annulé faute d'inscription. Les 2 professeuses sont très appréciées, du fait de leur dynamisme et leur proposition de participation à des spectacles extérieurs. Elles donnent l'opportunité aux danseuses ASCM de rencontrer d'autres passionnées. Ces échanges favorisent la découverte de la culture asiatique Les

danseuses vont participer au gala de l'ASCM à Limayrac. Le bureau de section est reconduit à l'identique pour 2024 2025.

🌀 **Danse africaine** : 38 adhérentes (+10), le cours d'africain retrouve un bon effectif. Le coupé décalé, avec 9 adhérents, a été maintenu, mais il faudrait plus d'inscrit pour qu'il soit viable. Le bureau de section était constitué de 6 personnes, permettant une bonne répartition des tâches. Les propositions chorégraphiques du professeur sont variées et d'un bon niveau. Les percussionnistes attirés étant démissionnaires, la section a dû faire face à la succession de candidats plus ou moins sérieux. Malgré tout, les cours ont été maintenus. Sur le plan des manifestations, 2 repas ont été organisés pour favoriser les échanges entre les adhérents des différents cours. La section a finalement repris ses activités à la salle polyvalente. Le trésorier a été remplacé par Elodie BACHELIER lors de la dernière AG de section.

🌀 **Danse de salon** : 91 adhérents (- 8). Un bureau de section très investi et des enseignants très appréciés. De nombreux événements et échanges avec d'autres écoles sont proposés par la section pour favoriser la pratique des enseignements dispensés pendant les cours. La saison aura été marquée par l'annonce du départ en retraite de Jean Michel FRISICARO, et de la démission simultanée de l'ensemble des membres du bureau de la section. Plusieurs réunions ASCM/section ont eu lieu pour préparer la continuité de l'activité. La section prévoit de faire une fête pour le professeur le 30 juin. Tous les groupes de danseurs participeront au gala des danses à Limayrac fin juin.

Lors de l'AG de section, seul le poste de secrétaire a été pourvu avec l'élection de M Michel BISSON. Les représentantes de l'ASCM, ont mis la section en sommeil dans l'attente du recrutement de nouveaux professeurs, et la constitution d'un nouveau bureau en AGE après les inscriptions de septembre.

🌀 **Danse ragga (hip hop et dancehall)** : 13 adhérents (-18) La section a dû annuler ses cours et rembourser les adhérents en octobre 2023 par suite de la démission subite de l'animatrice, que la section n'arrivait pas à remplacer. En janvier, un nouveau professeur MYMY a candidaté spontanément. Elle a su intéresser 16 adhérents à la suite d'un cours d'essai. 2 groupes : 1 « enfants » et l'autre « ados adultes » ont pu fonctionner de janvier à juin. Ils participeront au gala des activités de l'ASCM le samedi 22 juin au soir. MYMY, reste la saison prochaine. Cette section va proposer trois cours, un enfants 6-10 ans, un pré-ados 11-15 ans et un Ados/Adultes à partir de 16 ans étalés entre 16h45 et 20h15 le lundi.

🌀 **Dentelle** : 11 adhérentes (+1) Bonne reprise des activités. La section est abonnée à des revues spécialisée. Quelques animations ont eu lieu : galette des rois, petits gouters. le repas prévu de longue date a enfin eu lieu. Reconstitution du bureau actuel lors de l'AG.

🌀 **Foot TMFC** : 283 licenciés dont 20 féminines (+ 48). Bonne reprise des inscriptions. L'enjeu, est désormais, de pouvoir accueillir les nouvelles familles, ce qui s'annonce difficile au regard des infrastructures mises à la disposition de la section. L'équipe dirigeante du club est dynamique, solide, et assure un bon fonctionnement à tous les niveaux. La section a organisé le *Tournoi de l'Envol* le 1 mai. De nombreux événements avec les familles ont ponctué la saison. Le club tient à sensibiliser les enfants aux actions solidaires et éducatives. Au niveau financier, on constate moins d'impayés cette saison grâce à la mise en place d'échéanciers et l'allocation Pass'sport qui aide les familles les plus précaires. L'équipe féminine prend son envol, le club a présenté un dossier pour obtenir le label École de Foot Féminine Bronze. Le club comptait déjà plusieurs partenariats, que le bureau souhaite faire évoluer. Des discussions sont en cours avec la Municipalité concernant l'état et la capacité d'accueil des équipements sportifs et plus précisément du terrain de Gonin. Le club a accueilli un volontaire en service civique, Tom Labiano qui a rendu de grands services. Le club l'en remercie. Un appel à bénévole a été lancé en AG de section pour étoffer l'équipe d'encadrement. Le bureau de section reste identique.

🌀 **Foot Vétérans** : 26 adhérents (stable). Malgré un effectif satisfaisant, beaucoup d'indisponibilités et des matches à effectif réduit. La section compte accepter la saison prochaine 5 à 10 nouveaux joueurs motivés. La section continuera à utiliser Sporteasy dans sa version payante pour la gestion des matches et du club. Toutes les inscriptions 2024/2025 auront lieu via l'application MonClub. Jérôme Thénault est reconduit dans ses fonctions de responsable de gestion du calendrier et des contacts avec les autres clubs. Le bureau est reconduit à l'identique en AG de section. Seul bémol, les douches froides et qui manquent de pression.

🌀 **Gymnastique** : 299 adhérents (+53) encadrés par 7 animateurs, répartis en gym douce, gym de maintien, gym séniors, Qi Gong, yoga, Pilates, Do In et Hiit Cardio. 2 nouvelles activités de yoga étaient

proposées : « doux » et « hatha yoga ». Le second seulement a été maintenu. La section a proposé de nombreux stages qui ont rencontré un franc succès. Le « Pilates » est tout particulièrement plébiscité. Un cours supplémentaire pourrait être ouvert à la rentrée. La situation financière est équilibrée et saine, mais pour ne pas augmenter les cotisations, l'AG a fait le choix de supprimer les réductions pour les inscriptions multi-activités. Le bureau de section est reconduit à l'identique, à l'exception du poste de trésorière adjointe assurée par Christiane VIEU à la place d'Elisabeth Durand. Anne Marie DUPLANY prend les fonctions de 2^{ème} Vice-Présidente à la place de Christiane VIEU.

🌀 **Belote - Tarot** : 15^{ème} saison. 40 adhérents (+3). Bonne reprise des activités belote et tarot, dans des locaux remis à neuf. La section est en bonne santé financière. Les tournois n'ont pas encore repris cette saison. La section a offert une sortie repas/jeux à St Antonin les Lavaurs. Le bureau est reconduit à l'identique mais les Membres annoncent déjà leur départ définitif en juin 2025.

🌀 **Marche de loisir** : 40 adhérents (+ 8). Reprise des activités avec la même animatrice. Plusieurs sorties ont été organisées en covoiturage, agrémentées d'animations gustatives : galettes des rois, vin chaud... Le point clé de la saison était l'organisation de la fête des 10 ans de la section, réunissant les marcheurs actuels et les anciens marcheurs. La section a été aimablement accueillie sous l'abri bouliste de la section pétanque. Tout va bien dans cette section, très bonne ambiance. La section a obtenu un créneau dans la salle de réunion le mardi de 10h à 11h15 pour les jours de pluie, où l'animatrice proposera des étirements. La Présidente, Joëlle Marty et le Trésorier Edmond RAYNAUD démissionnent, ils sont remplacés par Didier Cholet Président et Philippe HUBERT Trésorier. La section est épaulée par 7 nouveaux membres actifs.

🌀 **Musique** : 58 adhérents (+10) encadrés par 3 animateurs en guitare, piano, batterie. Création d'une nouvelle activité Chorale le lundi après-midi bien fréquentée. La musique bénéficie d'une salle insonorisée qui lui est entièrement dédiée. La section a retrouvé un bureau de section complet. La section va participer pour la première fois au gala des sections de l'ASCM le 22 et 23 juin à Limayrac. Il est à noter que très peu d'adhérent se sont présentés à l'AG de section. Le bureau s'étoffe d'une secrétaire adjointe Carole Belot.

🌀 **Natation** : 54 adhérents, (+ 10). La fermeture du bassin de Pech David est toujours d'actualité. Les adultes ont continué à nager dans le bassin nordique de la piscine de Bellevue sur un créneau tardif de 19h à 20h30. Les cours enfants n'ont toujours pas repris malgré une forte demande. La section reprendra ses activités en septembre 2024 dans les mêmes conditions avec une réintégration possible du bassin de Pech David au début de 2025. Si tel est le cas et en fonction du créneau qui sera alloué par la Mairie, la reprise d'une activité enfants en cours de saison pourra être envisagée en fonction de la disponibilité des MNS et de la participation de parents pour assurer le suivi. On notera une stabilité des animateurs, toujours les mêmes depuis des années. Un renfort au secrétaire avec l'élection de : Mme Julie MAURIN, secrétaire adjointe, et à la Présidence de : Delphine MACCOCO OLIVARI vice-présidente.

🌀 **Œnologie** : 39 adhérents, en hausse par apport à la saison dernière (+18). Cette activité gérée par l'omnisport a lieu une fois par mois de septembre à avril, + 2 séances optionnelles en mai et juin. L'effectif a été scindé en 2 groupes. Les séances optionnelles sont constituées de volontaires des groupes existants et de nouveaux adhérents qui souhaitent expérimenter le cours avant une possible inscription annuelle. Bonne ambiance très conviviale.

🌀 **Padel** : 24 inscrits (6 adultes - 18 enfants). Les cours se déroulent le mercredi après-midi pour les enfants. Pour les adultes, ils choisissent à l'inscription, un soir de la semaine ou le samedi matin ainsi que l'horaire, en fonction de leur disponibilité. Chaque semaine avant les vacances, Padel Tolosa organise des tournois avec goûter. Très bonne ambiance.

🌀 **Pétanque** : 69 adhérents (- 3) Très bonne ambiance générale, ponctuée de tournois et de festivités très réussies et bien suivies. La participation des bénévoles de section à l'entretien des terrains et des locaux est saluée par l'ensemble des adhérents de section. La section sera dirigée par un nouveau bureau. M. Paul TRENQUE ? Président, M. Serge BAYLES, Trésorier, M. Pierre BEGARD, Vice-Président et Secrétaire. Le nouveau Président souhaite une participation plus sportive, plus jeune, et la création d'un Challenge Jean de Nadaï, en mémoire d'un ancien Président de la pétanque très actif et fédérateur, qui a donné son nom au terrain de pétanque actuel.

🌀 **Rugby loisir** : 88 adhérents (- 6). Michel BRATKIW et Nicolas FABAS co-Présidents, remercient l'ensemble des bénévoles de la section. Depuis des années les *Gonins boys*, véhiculent un état d'esprit centré sur : les événements en famille, le partage, et la camaraderie. Les projets extra-sportifs n'ont plus autant de

succès qu'avant. Situation due certainement à l'augmentation du coût de la vie. Un petit bémol cette saison sur la participation aux entraînements et aux matches. M. Michel BRATKIW quitte la co-présidence. M Nicolas FABAS est reconduit seul à la Présidence, ainsi que les autres membres du bureau. De nombreux bénévoles œuvrent dans les différentes commissions pour le bon fonctionnement de la section : matches entraînements et activités annexes.

🌀 **Sabre Laser** : Nouvelle discipline d'arts martiaux organisée en partenariat avec le club YOGERA FIGHT SABER. Les séances d'entraînement mêlent les adhérents des 2 entités. 3 adhérents ASCM participent à l'atelier hebdomadaire. Cette activité fera une démonstration lors de la fête des associations le 15 juin sur la piste des géants, et participera au gala des activités de l'ASCM le 22 juin au soir.

🌀 **Scrabble** : 30 adhérents (- 2). Participation régulière tout au long de la saison. Les compétiteurs du club ont réussi de très belles performances dans chacune de leur catégorie. Belle saison ponctuée de petites attentions de la Présidente à l'égard de ses adhérents. Le bureau repart sous la même composition, les tarifs restent inchangés et prévoit une journée festive à thème aux environs de mars 2025.

🌀 **Sophrologie** : 3 personnes. 7 annulations en début saison. Pour 2024 2025, il faudra être plus ferme sur le paiement à l'inscription.

🌀 **Tennis de table** : 116 adhérents (+19) 72 jeunes en entraînement réguliers et stages dont 14 féminines et 44 adultes De bons résultats sportifs. Les 3 stages organisés sur la saison étaient complets. Le club a organisé de nombreuses manifestations : Soirée du 19 janvier en présence du sponsor *Optimum*, et de Mme PHARAMOND Conseillère Municipale. Soirée découverte en septembre. Journée découverte Ecole/CD 31 organisée par le club de Montaudran. Le club projette pour la saison prochaine : d'aider les licenciées évoluant en niveau National sur les déplacements SNCF, de faire une formation interne à l'encadrement et l'arbitrage, de développer le partenariat ASCM/Ecole/CD31/club, et de relancer la promotion féminine par des actions incitatives. Le bureau de section est reconduit à l'identique.

🌀 **Théâtre adultes** : 5 adhérents (-2) La troupe est à l'arrêt par suite d'abandon de la pièce « *Treize à table* ». Une réflexion a lieu sur la constitution à terme d'un groupe débutant, ou peut être un format atelier avec des débutants et le format troupe actuel en parallèle. Mais cela reste un projet à long terme. La question demeure sur la pièce qui sera montée par les adhérents en 2024 2025. Le bureau est reconduit.

🌀 **Théâtre Jeunes** : 10 adhérents : (+1) dont 7 jeunes comédiens pratiquement tous débutants. M. Christian IMBARD, animateur bénévole dirige cette troupe. Les objectifs de travail sont axés sur l'apprentissage des éléments fondamentaux : la maîtrise de l'espace scénique et les déplacements , le travail sur la voix (rythme et intensité) , les postures physiques et l'expressivité corporelle. Le groupe est en passe de présenter une pièce tirée en grande partie d'extraits de « *la cantatrice chauve* » le samedi 15 juin au centre polyvalent. Nous comptons sur les adhérents pour venir les soutenir. Le bureau est reconduit à l'identique.

La saison 2023/2024 s'est bien déroulée pour la plupart des sections, installées dans des locaux tout neufs. Seules les section sportives attendent une amélioration des locaux notamment au niveau des sanitaires (douches sans pression et froides)

La section natation est en passe de retrouver son bassin d'origine et pourrait retrouver son activité initiale dans le courant de la saison.

On note un rajeunissement de l'investissement bénévole. Les anciens laissent la place, secondent les jeunes fraîchement élus.

Les bureaux de section projettent la mise en place d'évènements festifs et novateurs.

L'association poursuit ses partenariats visant à mutualiser les ressources avec les acteurs du territoire.

MANIFESTATIONS 2022/2023

I - Les évènements et animations de l'A.S.C.M.

Ces évènements sont gérés par l'omnisport ou par une section. Ils ont pour but de proposer des animations sportives ou culturelles ouvertes à tous.

- 1) **Le Tournoi de l'envol 1 mai** : Un franc succès avec la rencontre des équipes départementales des catégorie U8, dans une ambiance détendue et fairplay où se retrouvent les familles et les bénévoles. Malheureusement le temps n'était pas de la partie cette année.
- 2) **Spectacle Gala des activités de l'ASCM à Limayrac** : Coordonné par Véronique Sforza. Toutes les sections danses de l'ASCM seront représentées, et pour la première fois les section musique, sabre laser et théâtre participeront à cette représentation, vitrine de nos activités. Nous avons la chance cette saison de bénéficier d'un weekend complet. Le programme de ces 2 journées de spectacles est à consulter sur le site de l'ASCM.

II - Les stages vacances, formations et évènements :

- 🌀 **Création de sites** : vacances de Toussaint 2023 : Annulé faute d'inscription.
- 🌀 **5 Stages de Tennis de Table** : Juillet, Toussaint 2024, février et avril juillet 2024 : Tous complets.
- 🌀 **Formation PSC1** : 28 janvier et 3 mars : complets.
- 🌀 **1 Stage aérien cirque vacances d'hiver** : Complet.
- 🌀 **5 Stages de bien-être et activités sportives organisés par la sections gym** : Très bien suivis.
- 🌀 **2 Visites culturelles en partenariat avec le Comité de la Terrasse** : *Chambre de Commerce et Musée des Jacobins de nuit*. Complets

III – Partenariats sociaux et Culturels

L'ASCM travaille également en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels :

- **Association Avenir Maison des Chômeurs**
 - 🌀 **FLE** Atelier apprentissage du français pour les étrangers : 2 ateliers hebdomadaires avec reprise des ateliers en septembre 2024.
- **Ecole élémentaire Montaudran et CLAE**
 - 🌀 Aide aux devoirs – 1élève/1 retraité. Le projet a été maintenu dans les locaux de l'école élémentaire. Le projet sera reconduit en 2024 2025.
 - 🌀 Journée de promotion tennis de table, organisé par la section t table ASCM et le CD31
- **Padel Tolosa (entreprise privée)**
 - 🌀 Convention de partenariat avec l'ASCM. A fonctionnée toute la saison
- **Sabre laser (Club d'arts martiaux)**
 - 🌀 Convention de partenariat avec l'ASCM. A fonctionnée toute la saison
- **ARSEAA Hôpital de jour les Autans (Etablissement de santé)**
 - 🌀 Partenariat qui ne sera pas reconduit, les animateurs ARSEAA souhaitent modifier l'offre d'activité.

Une politique de partenariat en cours d'extension pour la saison 2024 2025.

IV - Partenariat financier et matériel avec le Crédit Mutuel,

La Directrice de l'agence du Crédit Mutuel Saint Exupéry, a soutenu l'ASCM et a confirmé l'aide financière apportée pour l'impression des fascicules ASCM.

En contrepartie, l'ASCM véhicule l'image du Crédit Mutuel sur l'ensemble des supports numérique de communication, et lors de nos nombreuses manifestations.

Nous remercions, le Directeur.trice du Crédit Mutuel de l'ormeau et son équipe, pour toute l'aide et le soutien apportés à l'égard de notre association.

Conclusion :

Le conseil d'administration remercie:

- la **Mairie de Toulouse et ses services**, pour leur soutien permanent.
- **Le Conseil Départemental** et la **Région** pour leur soutien aux sections sportives.
- Les **partenaires et les associations du territoire** pour leur travail collaboratif.

La Présidente **remercie également** l'ensemble des **bénévoles** des sections et instances de l'ASCM pour leur travail tout au long de la saison.

Le bénévolat est essentiel à la bonne marche de l'association, et rien ne serait possible sans cette interdépendance entre les différentes instances de l'ASCM.

Le bureau de l'ASCM souhaite préserver l'esprit de fraternité et de partage entre les sections, pour faire de l'ASCM un lieu de détente, de bien-être, de rencontres, d'implication et d'enrichissement personnel.

La volonté de la municipalité est d'axer nos objectifs vers la mise en commun des ressources des acteurs associatifs du territoire. Cette attente ne sera qu'une extension de notre fonctionnement, car L'ASCM, mutualise déjà en son sein les ressources de ses instances, et s'assurent de ce fait, un soutien mutuel en toute circonstance.